

■
Le président

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master droit comparé**, pour l'année universitaire 2025-2026 est composé comme suit :

Madame	ALOUPI, Niki	Professeur des universités (PR)
Madame	ANCEL, Marie-Elodie	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BARANGER, Denis	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BEPLATE, Justin	Maître de conférences (MCF)
Madame	DENIZEAU, Charlotte	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	DRAGO, Guillaume	Professeur des universités (PR)
Monsieur	DUBOUT, Edouard	Professeur des universités (PR)
Monsieur	EPRON, Quentin	Maître de conférences (MCF)
Madame	DELAFORCADE, Agata	ISIT – PHD HDR
Monsieur	FASSASSI, Idris	Professeur des universités (PR)
Monsieur	LEROY, Guillaume	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	MAURY, Maxime	Maître de conférences (MCF)
Madame	SABATIER, Armelle	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	TOUZE, Sébastien	Professeur des universités (PR)

Article 2

Monsieur FASSASSI, Idris, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 6 novembre 2025

Stéphane Braconnier